

Rouge, rose, bleu, verte :

les quatre couleurs du Parlement européen



	01				02				03							
①	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
②		4	11	18	25		1	8	15	22	1	8	15	22	29	
③		5	12	19	26		2	9	16	23	2	9	16	23	30	
④		6	13	20	27		3	10	17	24	3	10	17	24	31	
⑤		7	14	21	28		4	11	18	25	4	11	18	25		
⑥	1	8	15	22	29		5	12	19	26	5	12	19	26		
⑦	2	9	16	23	30		6	13	20	27	6	13	20	27		
	3	10	17	24	31		7	14	21	28	7	14	21	28		
	04				05				06							
①	13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26
②		5	12	19	26		3	10	17	24	31		7	14	21	28
③		6	13	20	27		4	11	18	25		①	8	15	22	29
④	1	8	15	22	29		5	12	19	26		2	9	16	23	30
⑤	2	9	16	23	30		6	13	20	27		3	10	17	24	
⑥	3	10	17	24		1	8	15	22	29		4	11	18	25	
⑦	4	11	18	25		2	9	16	23	30		5	12	19	26	
	07				08				09							
①	26	27	28	29	30	30	31	32	33	34	35	35	36	37	38	39
②		5	12	19	26		2	9	16	23	30		6	13	20	27
③		6	13	20	27		3	10	17	24	31		7	14	21	28
④	1	8	15	22	29		4	11	18	25		1	8	15	22	29
⑤	2	9	16	23	30		5	12	19	26		2	9	16	23	30
⑥	3	10	17	24	31		6	13	20	27		3	10	17	24	
⑦	4	11	18	25		1	8	15	22	29		4	11	18	25	
	10				11				12							
①	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	48	49	50	51	52	
②		4	11	18	25		1	8	15	22	29		6	13	20	27
③		5	12	19	26		2	9	16	23	30		7	14	21	28
④		6	13	20	27		3	10	17	24		1	8	15	22	29
⑤		7	14	21	28		4	11	18	25		2	9	16	23	30
⑥	1	8	15	22	29		5	12	19	26		3	10	17	24	31
⑦	2	9	16	23	30		6	13	20	27		4	11	18	25	
	3	10	17	24	31		7	14	21	28		5	12	19	26	

Le calendrier du Parlement fonctionne par semaine de couleur. Chaque couleur correspond à une semaine particulière:

### Rouge, la couleur des sessions plénières

Les douze semaines de sessions plénières mensuelles s'inscrivent en rouge sur le calendrier. Durant ces sessions, l'ensemble des députés se réunissent en public, dans l'hémicycle de Strasbourg. Environ six sessions additionnelles de deux jours se tiennent aussi à Bruxelles chaque année.

C'est pendant les sessions plénières que les députés prennent les décisions les plus importantes : ils adoptent la législation et prennent positions sur les grands sujets politiques.

### Rose, la couleur des commissions

Avant d'être présenté, délibéré et voté en séance plénière, tout projet législatif est d'abord débattu par les députés, répartis en commissions parlementaires permanentes. Ils examinent et amendent les propositions de la Commission et du Conseil et ils rédigent un rapport qui sera présenté à la séance plénière. Les présidents des commissions coordonnent leurs travaux au sein de la Conférence des présidents des commissions.

Les commissions parlementaires permanentes sont au nombre de 20 et chacune est spécialisée dans un domaine particulier : emploi et affaires sociales, environnement, pétitions, marché intérieur, transport ou encore agriculture. Elles se réunissent une ou deux fois par mois à Bruxelles. Ces réunions sont marquées en rose sur le calendrier du Parlement.

## Bleu, la couleur des groupes politiques

Les parties bleues sur le calendrier symbolisent les semaines consacrées aux réunions des groupes politiques. Les députés européens se regroupent non par nationalité, mais en fonction de leurs affinités politiques. Il est interdit d'adhérer à plusieurs groupes politiques mais il est possible qu'un député n'appartienne à aucun groupe et, dans ce cas, il fait partie des "non inscrits".

Les parlementaires se réunissent au sein des groupes tous les mois, notamment pour débattre des projets législatifs qui sont soumis à la plénière : voilà pourquoi les semaines bleues précèdent généralement les semaines rouges. C'est alors que les groupes politiques définissent leurs priorités et leurs positions sur les grands sujets à l'ordre du jour de la session plénière à venir.

## Verte, la couleur des activités extérieures

Enfin, les semaines dites "vertes" sont réservées aux activités parlementaires extérieures. Aucune activité politique ou législative formelle ne se déroule alors au Parlement européen. Durant ces périodes, au nombre de quatre en 2010, les députés peuvent concentrer leurs activités davantage sur le travail "de terrain", dans leurs circonscriptions pour rencontrer plus librement leurs électeurs, ou à l'étranger lors de délégations officielles qui permettent au Parlement européen de maintenir et développer ses contacts internationaux.

Pour télécharger le calendrier 2010:

<http://www.europarl.europa.eu/pdf/general/cal2010.pdf>